

Bienvenue au Château de Villa!

Conditions générales

Vous avez pensé au Château de Villa pour organiser votre événement et nous vous en remercions.

Toutes nos prestations sur place sont régies par les conditions générales définies ci-dessous.

Menu pour les adultes : Nos menus banquets sont préparés uniquement sur réservation et pour 10 personnes au minimum. Tous les convives prennent le même menu sauf en cas d'allergies. Veuillez nous communiquer dès que possible votre choix et vous recevrez une offre avec un budget indicatif.

Menu pour les enfants : Nous proposons deux menus « enfant ». S'il s'agit d'un menu banquet, nous servons et facturons des demi-portions du menu pour les enfants de moins de 12 ans.

Nombre de participants : Le nombre approximatif de convives pour les menus autres que raclette ou fondue, doit être communiqué 7 jours avant la manifestation. Dans tous les cas, le nombre définitif sera confirmé 3 jours avant et constituera le minimum pris en compte pour la facture. Pour la raclette en salle privative avec racleur exclusif, il faut être au minimum 18 personnes. Si le groupe représente moins de 18 personnes le jour de la réservation, un supplément de Frs. 150.00 sera facturé pour les services d'un racleur privatif.

Droit de bouchon : Si vous désirez un vin qui n'est pas sur notre carte (malgré plus de 800 références à choix) vous pouvez l'amener ou le faire livrer (uniquement des vins valaisans). Nous encaisserons CHF 35.00 par bouteille de 75cl consommée comme droit de bouchon.

Décoration : Nous disposons sur demande d'une décoration standard (fleurs en papier, bougies Led et photophores) que nous mettons gratuitement à votre disposition. Les nappes et les serviettes sont blanches.

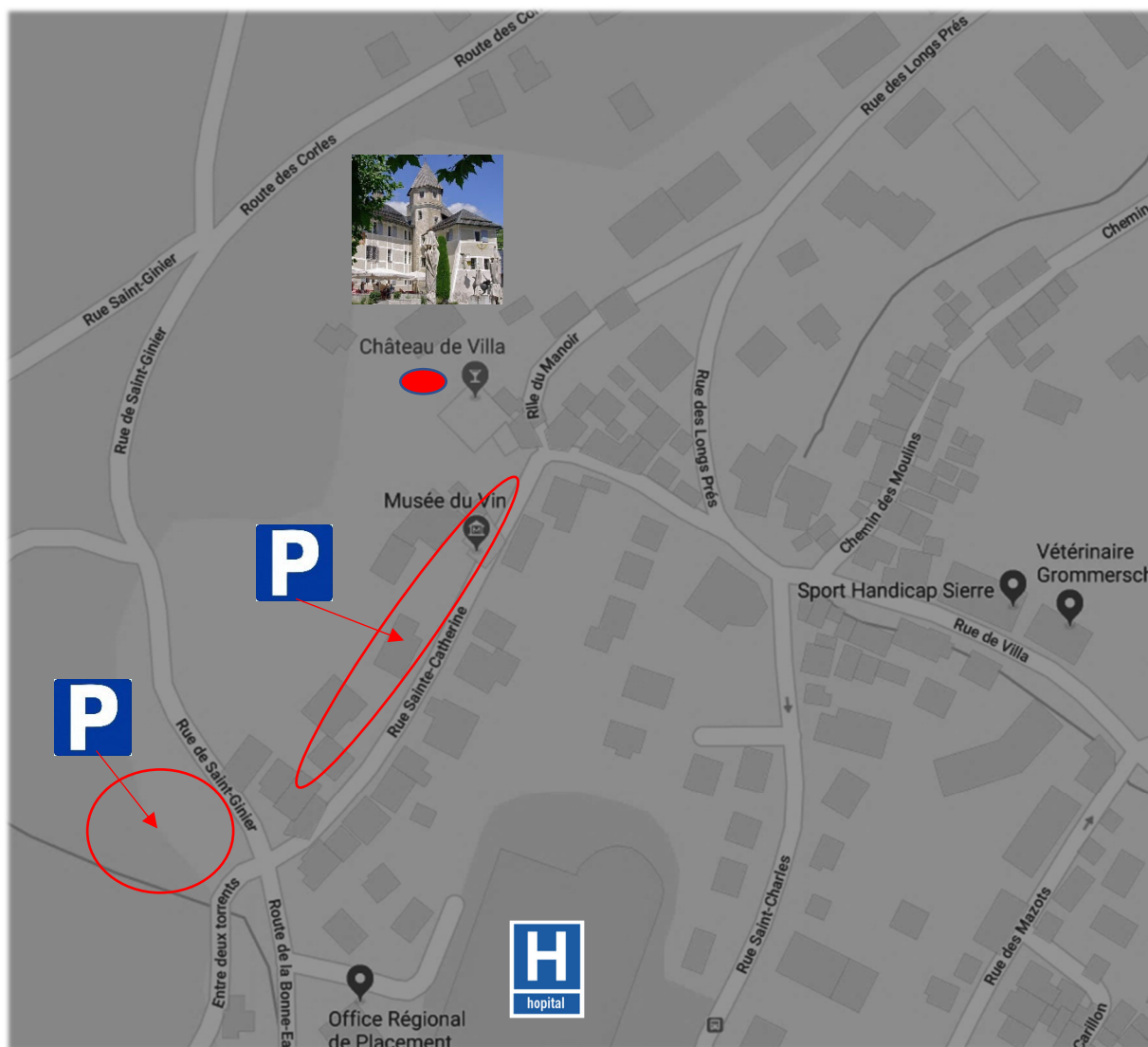
Heures de Prolongation : L'heure de fermeture officielle est minuit. Passé minuit, un supplément de CHF 150.00 par heure entamée sera facturé.

Responsabilité : Le Château de Villa décline toute responsabilité pour les dommages ou les revendications résultant de dégradation, disparition ou vol. Le responsable des groupes devra répondre de tous les dommages que lui-même, ses collaborateurs, ses invités ou ses mandataires pourraient causer à l'occasion de la manifestation.

Séminaires : Les salles de séminaires pour les assemblées, séances de copropriété ne nécessitant pas de matériel spécial tel que beamer ou écran sont mises gratuitement à disposition si le groupe mange ensuite ou si le total des consommations atteint CHF. 150.00. Si un matériel est nécessaire nous avons plusieurs salles à disposition selon le nombre de personnes, la durée, la disposition désirée, le matériel souhaité. Prix sur demande.

Parking : Vous avez la possibilité de garer vos véhicules devant le Château (parking payant et surveillé par la commune de Sierre) ou en haut de la route de la Bonne-Eau et de venir à pied (100 mètres).

Situation parking



Rue de Sainte-Catherine 4

3960 Siere / Valais / Suisse

Tél. +41 27 455 19 01

Fax 027 456 24 45

info@chateaudevilla.ch / www.chateaudevilla.ch

GPS: 46°17'38.39"N 7°31'17.43"E